

Le mal est profond et, d'année en année, il fait de plus grands ravages. De pauvres empiriques ont imaginé que le morcellement de la propriété attacherait le paysan à la terre et que personne s'en irait si chacun avait son lopin. Or, jamais la grande propriété ne s'est autant démembrée que depuis cinquante ans et jamais le travail des champs n'a été plus déserté. Non, ce n'est pas une agriculture parcellaire qui est le remède, tout simplement parce que l'agriculture parcellaire est une agriculture de misère. Elle ne nourrit pas son homme.

La petite propriété ne peut se soutenir qu'à la condition de pouvoir placer ses excédents de main-d'œuvre dans la grande propriété voisine. Si cette ressource lui fait défaut, le petit cultivateur ne vit que de privations et ses enfants essaient au loin.

Dans la petite propriété le gaspillage des frais généraux est fatal. Au propriétaire de cinq hectares, il faut le même cheptel mort et vivant qu'au propriétaire de dix hectares. D'ailleurs, la petite propriété est effroyablement endettée, et la grande propriété, de son côté, est hypothéquée jusqu'aux tuiles.

Manquant le capital d'exploitation, la grande propriété ne peut employer ni les engrais ni les bonnes méthodes pour élever ses rendements, seule manière de réduire ses prix de revient. Elle végète tout comme la petite propriété, et si l'état lui retirait sa protection, elle serait écrasée sur le marché national par la concurrence de la culture étrangère.

La propriété, dans son état présent, ne peut donc pas faire plus qu'elle ne fait pour le travailleur. C'est pourquoi il s'éloigne d'elle et s'en éloignera de plus en plus. Le salut sera dans l'exploitation collective de la propriété organisée de manière à assurer, sans risques, un loyer normal au capital foncier, un juste intérêt au capital d'exploitation, et au travailleur un salaire régulier et la constitution mécanique d'un patrimoine, double s'il se marie, accru en outre par chaque enfant qui lui naîtra.

M. Sabatier se propose de donner la formule de ce système dans un prochain article, formule qui, dit-il, sera justifiée et démontrée par d'autres articles invitant d'autres agronomes à en chercher une meilleure, qu'il sera alors des premiers à faire valoir auprès des hommes de bien soucieux de l'avenir de notre pays.

—(Marché Français.)

LE CHARBON ET L'AGRICULTURE EN ANGLETERRE



LETTRE adressée de Londres au *Marché Français*, à propos de la rareté et des hauts prix du charbon en Angleterre, est intéressante en ce sens qu'elle attire l'attention sur les résultats que peut avoir et qu'à déjà la crise de charbon pour l'agriculture anglaise déjà si éprouvée.

Nous reproduisons cette lettre :

“ La Chambre de Commerce de Manchester s'émouvant, à juste titre, de la hausse des prix du charbon et de la difficulté que chacun rencontre à s'approvisionner de ce combustible, vient d'examiner s'il ne conviendrait pas d'en interdire, pour un certain temps l'exportation.

“ Mercredi dernier, lors de la réunion trimestrielle, le président, M. Thompson, a fait connaître qu'une proposition faite par M. Harwood, membre du district de Bolton, concernant ce projet d'interdiction, n'avait pas été prise en considération, les directeurs de la Chambre de Commerce ayant été d'avis qu'avant de prendre une décision il convenait d'avoir un plus grand nombre de renseignements qu'ils n'en possédaient actuellement sur l'importance de la diminution des approvisionnements, d'accord avec les estimations de personnes les plus autorisées en la matière.

“ Le projet demandait que le charbon fut frappé d'un droit d'exportation, pour cette raison que c'est un produit dont la nation anglaise a le plus grand besoin pour sa consommation. L'examen de cette question a donc été ajourné, mais il sera repris et discuté dans toutes ses grandes lignes lors de la prochaine réunion, pourvu toutefois que le comité puisse procurer les renseignements désirables sur les principaux points désignés.

“ C'est là une question qui intéresse au plus haut degré l'agriculture aussi bien que le commerce et l'industrie du Lancashire ; les intérêts de chacun sont en jeu, bien que comme de justice, ce soit surtout ceux qui font usage d'appareils à vapeur qui souffrent le plus, au point de vue pécuniaire, lorsque le charbon atteint des prix aussi élevés que

ceux pratiqués depuis l'hiver dernier. Pendant presque toute la dernière moitié de ce siècle, la majeure partie des grains ont été battus par des machines à vapeur ; le fléau et les machines actionnées à la main et par des chevaux ont été peu à peu abandonnés pour faire place à ces magnifiques machines qui, non seulement battent le grain, mais encore le vannent, le classent, l'ensachent, le pèsent et si on le désire, agissent de même pour la paille, en la hachant.

“ C'est là un exemple entre mille de l'importance qu'ont prise les machines à vapeur dans l'agriculture. La culture du sol elle-même n'est pas, il est vrai, pratiquée à l'aide de la vapeur sur une aussi vaste échelle comme l'auraient désiré les agriculteurs audacieux des décades soixante et soixante dix, mais cependant l'on peut voir de vastes étendues de terres dans nombre de districts du Royaume-Uni où ce moyen de culture prévaut, aussi la cherté du charbon vient-elle écraser d'un nouveau poids le malheureux fermier déjà si fortement imposé.

“ Je pourrais citer de nombreux cas où des fermiers possédant des machines à vapeur, prêtes à fonctionner, les ont, cette année, laissées de côté par suite de la rareté et de la cherté du combustible.

“ Dans certaines exploitations importantes, la préparation des aliments pour le bétail et nombre d'autres travaux ont été grandement facilités par l'emploi des machines à vapeur ; mais si les prix élevés du charbon actuellement en cours, doivent se maintenir pendant encore un certain temps, ces appareils devront faire place aux anciennes machines à main ou actionnées par des chevaux.

“ Malheureusement, des changements aussi importants ne se font pas sans entraîner des dépenses considérables que nombre de fermiers, vu la crise qui, depuis si longtemps, sévit sur l'agriculture, se trouvent dans l'impossibilité d'entreprendre.

“ Les renseignements que les directeurs de la Chambre de Commerce de Manchester, désirent acquérir sont précisément ceux que les agriculteurs ont le plus grand intérêt à connaître : la rareté et la cherté du charbon sont-elles dues à la diminution naturelle de l'exploitation ou bien sont-elles provoquées par l'entente des propriétaires de mines et des négociants ? Il est supposable que c'est plutôt les manœuvres blâmables de ces derniers qu'il faut en rendre responsables, auquel cas